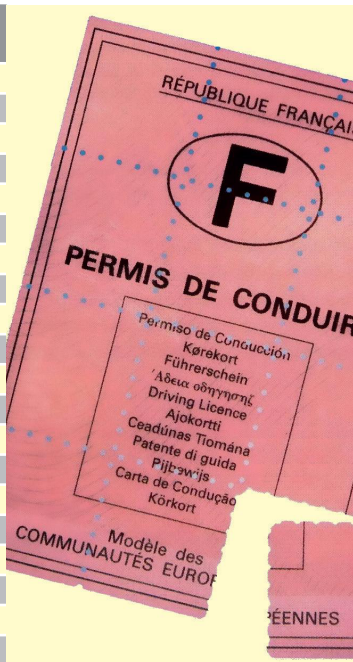


Données sur le permis à points

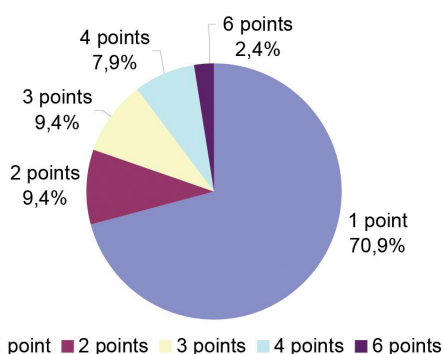
Synthèse générale	Année 2011		Année 2012	
	Données	Variation 2011/2010	Données	Variation 2012/2011
Infractions traitées	7 252 738	+ 15,6 %	8 760 292	+ 20,8 %
Points retirés	12 096 911	+ 19,3 %	14 336 756	+ 18,5 %
Permis au solde nul	85 067	- 0,7 %	90 136	+ 6,0 %
Dont permis probatoires au solde nul	16 311	- 7,5 %	17 798	+ 9,1 %
Capital initial rétabli après 3 ans	2 471 461	+ 5,5 %	2 400 456	- 2,9 %
Récupération d'un point 6 mois ou un an*	5 067 558	+ 67,9 %	4 723 214	- 6,8 %

* sans nouvelle infraction entraînant un retrait de un point.

Année	Nb de points retirés en millions
1993	1,2
1994	2,4
1995	2,3
1996	2,8
1997	2,9
1998	2,8
1999	2,9
2000	3,2
2001	3,2
2002	3,1
2003	4,5
2004	6,4
2005	7,5
2006	8,0
2007	9,5
2008	9,5
2009	9,3
2010	10,1
2011	12,1
2012	14,3



Répartition des infractions selon le nombre de points retirés en 2012



L'ensemble des éléments présentés dans cette partie a été produit par la Direction de la Modernisation et de l'Action Territoriale du ministère de l'Intérieur¹.

14,34 millions de points ont été retirés (+ 18,5 %), mais 4,72 millions ont été rétablis (récupération d'un point au bout de 6 mois ou un an sans nouvelle infraction à retrait de point) et 2,4 millions de conducteurs ont récupéré leur capital initial après 3 ans sans infraction, des chiffres en baisse respectivement de - 6,8 % et - 2,9 %.

Classification par catégorie de points retirés

70,8 % des infractions entraînent 1 point de retrait. Ce sont presque exclusivement des excès de vitesse de moins de 20 km/h, des infractions en augmentation de + 25 % par rapport à 2011.

9,5 % des infractions entraînent le retrait de 2 points, ainsi que 9,4 % le retrait de 3 points (non-port de la ceinture de sécurité, excès de vitesse entre 30 et 40 km/h, franchissement de ligne continue...). Les retraits de 2 points sont moins nombreux qu'en 2011 (- 17 %), alors que les retraits de 3 points augmentent de + 81 %, en partie à cause du changement de 2 à 3 points de l'infraction sur l'usage du téléphone au volant.

7,9 % des infractions entraînent un retrait de 4 points (non-respect d'un stop ou feu rouge, circulation en sens interdit, excès de vitesse de 40 à 50 km/h), en hausse de + 7 %, après avoir triplé depuis 2010 suite à la mise en œuvre des dispositifs de CSA feux rouge.

2,4 % des infractions entraînent un retrait de 6 points (excès de vitesse de plus de 50 km/h et alcoolémie essentiellement), en hausse de + 3 %.

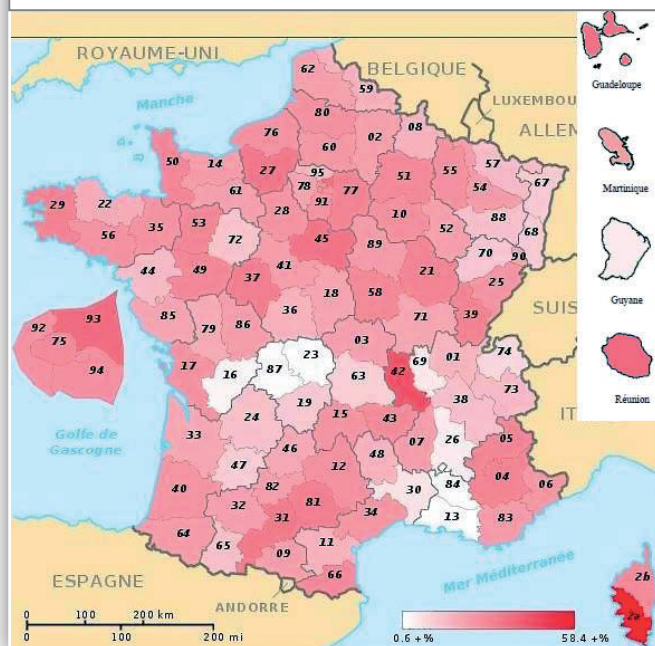
Restitution de points

2,4 millions de conducteurs ont vu rétablir leur capital initial de 12 points, soit - 2,9 %, après une hausse en 2011 de + 5,5 %.

4,7 millions de conducteurs ont récupéré un point au terme de 6 mois ou 1 an sans nouvelle infraction, soit - 6,8 %. Ce mécanisme permet aux conducteurs auteurs de petites infractions entraînant le retrait d'un point de récupérer rapidement ce point. Toutefois, les chiffres montrent que les conducteurs commettent des infractions plus fréquemment, dont certains durant les 6 mois de probation. Ils ne bénéficient donc pas systématiquement du mécanisme mis en place depuis juillet 2011.

¹ Le permis à points - Bilan de l'année 2012.

Évolution 2011 - 2012 du nombre d'infractions ayant entraîné un retrait de points



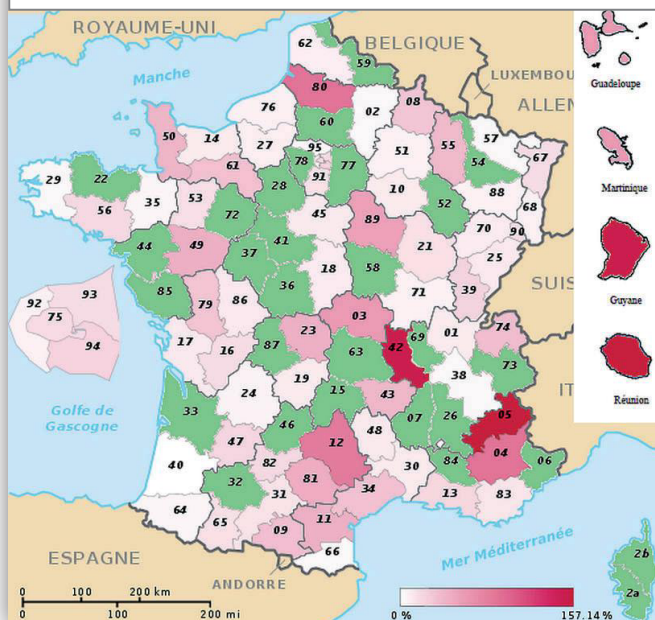
Permis de conduire invalidés pour solde de points nul

Après trois années de baisse consécutives de 2009 à 2011, le nombre de permis invalidés pour défaut de points connaît une augmentation de +6%, pour s'établir à 90 000 en 2012. La ventilation des permis invalidés par sexe fait apparaître une forte augmentation chez les femmes (+ 17 % en 2012 contre + 14 % en 2011) et une augmentation plus modérée chez les hommes (+ 4,6 % en 2012 contre - 2,4 % en 2011). Néanmoins, les hommes représentent 88 % des titulaires des permis invalidés (89 % en 2011).

Les permis de conduire invalidés pour un motif d'infraction unique concernent 8 487 personnes soit 9,4 % de l'ensemble :

- 5 578 personnes ont vu leur permis invalidé pour solde de points nul pour la seule commission d'infractions de conduite en état d'ivresse ou d'alcoolémie (6 points),
- 476 personnes ont eu leur permis invalidé au seul motif de la conduite malgré l'usage de stupéfiants (6 points),
- 1 376 personnes ont eu leur permis invalidé pour seul motif du non-respect du stop ou d'un feu rouge (4 points),
- 116 personnes ont eu leur permis invalidé pour le seul motif d'excès de vitesse d'au moins 50 km/h (6 points),
- seules 71 personnes ont vu leur permis de conduire invalidé pour solde nul en n'ayant commis qu'un seul type d'infraction pour excès de vitesse de moins de 20 km/h (1 point) contre 57 en 2011.

Évolution 2011 - 2012 du nombre de permis probatoires annulés (réduction en vert, augmentation en rouge)



Suivi du permis à points : les stages¹.

En 2012, 19 581 stages ont été organisés pour 311 885 stagiaires. Ces stages, qui proposent un programme de formation identique, se répartissent ainsi :

- 8 079 stages en reconstitution du capital de points (stages dits « permis à points »)
- 915 stages en alternative aux poursuites judiciaires ou en composition pénale (stages dits « justice »)
- 10 587 stages mixtes, regroupant des stagiaires « permis à points » et des stagiaires « justice ».

¹ Les données portent sur 96 départements - Source : DSCR - Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière.